

-1-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ELECTION DU PRESIDENT

M. Jean LUTROT, Doyen d'âge, présente le rapport suivant :

Comme le mentionne l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, les règles applicables à l'élection du Maire sont transposables à l'élection du Président de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé :

- *de procéder à l'élection du Président au scrutin secret après appel à candidatures ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

MM. Luc FOUCAULT, David LAPPARTIENT et Pierre LE BODO proposent leur candidature.

PREMIER TOUR

RESULTATS DU VOTE A SCRUTIN SECRET :

- | | |
|------------------------------|---------|
| - votants : | 90 |
| - Luc FOUCAULT a obtenu | 17 voix |
| - David LAPPARTIENT a obtenu | 41 voix |
| - Pierre LE BODO a obtenu | 31 voix |
| - blancs ou nuls : | 1 |
| - suffrages exprimés : | 90 |

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni le **lundi 9 janvier 2017**, à 18 h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur Jean LUTROT, Doyen d'âge, pour la délibération n° 1 et de Monsieur Pierre LE BODO, Président, pour la délibération suivante.

ARRADON : Antoine MERCIER - Hélène DE BOUDEMANGE - François GALLANT
ARZON : Roland TABART
BADEN : Michel BAINVEL - Chantal DE GRAEVE
BRANDIVY : Jean-Marie FAY
COLPO : Jean-Luc HENRY
ELVEN : Gérard GICQUEL - Carole MALINGE - Gwénaëlle LEGRAND
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ : Marie-Hélène STEPHANY
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Lucien MENAHES
LE BONO : Jean LUTROT
LE HEZO : Loïc LEBERT
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
MEUCON : Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC : Gérard GUILLERON - Françoise GOUPIL
PLAUDREN : Thierry LE MEE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Raymonde BUTTERWORTH - Bernard DANET
PLOEREN : Gilbert LORHO - Nadine FREMONT - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN : Sophie LEBRETON
SAINT-ARMEL : Dominique PLAT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Marine JACOB - Gilles ROSNARHO - André BELLEGUIC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - François DOREMUS
SARZEAU : David LAPPARTIENT - Dominique VANARD - Michel BENOIT - Dominique-Sophie LIOT
SENE : Luc FOUCAULT - Dominique AUFFRET - Sylvie SCULO - Isabelle DUPAS
SULNIAC : Marylène CONAN - Jean LE CADRE
SURZUR : Michèle NADEAU - Xavier BENEAT
THEIX-NOYALO : Yves QUESTEL - Xavier-Pierre BOULANGER - Françoise NICOLAS - Xavier TRIPOTEAU
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Lucien JAFFRE - Christine PENHOUE - Pierre LE BODO - Nadine DUCLOUX - Odile MONNET - Olivier LE COUVIOUR - Latifa BAKHTOUS - Gabriel SAUVET - Pascale CORRE - Gérard THEPAUT - Anne LE HENANFF - François ARS - Jeannine LE BERRIGAUD - Jean-Christophe AUGER - Antoinette LE QUINTREC - François BELLEGO - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Simon UZENAT - Micheline RAKOTONIRINA - Christian LE MOIGNE - Nicolas LE QUINTREC - Bertrand IRAGNE - Hortense LE PAPE - Michel GILLET - Vincent GICQUEL

Ont donné pouvoir :

COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Jean-Luc HENRY
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
Serge CERVA-PEDRIN a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLOUGOUMELEN : Olivier KILMAN a donné pouvoir à Sophie LEBRETON

Le Directeur Général,

Régis ROGET

M. Luc FOUCAULT décide de retirer sa candidature au 2^{ème} tour.

M. David LAPPARTIENT et M. Pierre LE BODO maintiennent leur candidature.

DEUXIEME TOUR :

RESULTATS DU VOTE A SCRUTIN SECRET:

- votants : 90
- David LAPPARTIENT a obtenu 41 voix
- Pierre LE BODO a obtenu 49 voix
- blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 90

M. Pierre LE BODO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est déclaré élu Président de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération et installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 11/01/2017

Reçu en préfecture le 11/01/2017

Affiché le

ID : 056-245600366-20170109-170109_DEL01B-DE

-2-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

M. le Président présente le rapport suivant :

En vertu de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse excéder 20% de l'effectif de celui-ci, ni excéder quinze Vice-Présidents.

Il vous est proposé :

- *d'arrêter à 15 le nombre de Vice-Présidents ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du mardi 3 janvier 2017, s'est réuni le **lundi 9 janvier 2017**, à 18 h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur Jean LUTROT, Doyen d'âge, pour la délibération n° 1 et de Monsieur Pierre LE BODO, Président, pour la délibération suivante.

ARRADON	: Antoine MERCIER - Hélène DE BOUDEMANGE - François GALLANT
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Michel BAINVEL - Chantal DE GRAEVE
BRANDIVY	: Jean-Marie FAY
COLPO	: Jean-Luc HENRY
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Carole MALINGE - Gwénaëlle LEGRAND
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Marie-Hélène STEPHANY
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Lucien MENAHES
LE BONO	: Jean LUTROT
LE HEZO	: Loïc LEBERT
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gérard GUILLERON - Françoise GOUPIL
PLAUDREN	: Thierry LE MEE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Raymonde BUTTERWORTH - Bernard DANET
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Nadine FREMONT - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Sophie LEBRETON
SAINT-ARMEL	: Dominique PLAT
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Marine JACOB - Gilles ROSNARHO - André BELLEGUIC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - François DOREMUS
SARZEAU	: David LAPPARTIENT - Dominique VANARD - Michel BENOIT - Dominique-Sophie LIOT
SENE	: Luc FOUCAULT - Dominique AUFFRET - Sylvie SCULO - Isabelle DUPAS
SULNIAC	: Marylène CONAN - Jean LE CADRE
SURZUR	: Michèle NADEAU - Xavier BENEAT
THEIX-NOYALO	: Yves QUESTEL - Xavier-Pierre BOULANGER - Françoise NICOLAS - Xavier TRIPOTEAU
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Lucien JAFFRE - Christine PENHOUE - Pierre LE BODO - Nadine DUCLOUX - Odile MONNET - Olivier LE COUVIOUR - Latifa BAKHTOUS - Gabriel SAUVET - Pascale CORRE - Gérard THEPAUT - Anne LE HENANFF - François ARS - Jeannine LE BERRIGAUD - Jean-Christophe AUGER - Antoinette LE QUINTREC - François BELLEGO - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Simon UZENAT - Micheline RAKOTONIRINA - Christian LE MOIGNE - Nicolas LE QUINTREC - Bertrand IRAGNE - Hortense LE PAPE - Michel GILLET - Vincent GICQUEL

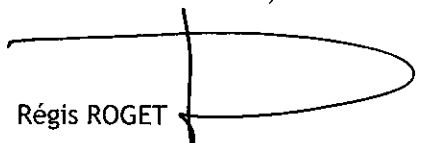
Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Jean-Luc HENRY
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
	: Serge CERVA-PEDRIN a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLOUGOUMELEN	: Olivier KILMAN a donné pouvoir à Sophie LEBRETON

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL PAR : 72 voix POUR - 0 voix CONTRE - 18 ABSTENTIONS

Affichée le 10 JANVIER 2017

Le Directeur Général,


Régis ROGET